

**CHSCT**

EN DIRECT

CAF13

NOVEMBRE 2010

REUNION EXTRAORDINAIRE
du 29-11-10

Ce 29 novembre 2010 s'est déroulée une réunion extraordinaire du CHS-CT dont l'objet était la restitution du rapport d'expertise par le cabinet IRCAF.

Nous rappelons que cette expertise a été générée suite à la saisine de cette instance par les travailleurs sociaux des 1er, 2ème, 15ème et 16ème arrondissements au sujet de la dégradation très forte de leurs conditions de travail notamment après la mise en œuvre du RSA.

Cette expertise a mis en exergue une véritable **URGENCE** dans laquelle se trouvent les TS concernés quant à la relation qu'ils ont désormais avec leur travail et les conditions intolérables qui leur sont faites impactant gravement leur santé physique et psychologique.

Le rapport interpelle directement tous les partenaires sociaux quant à leur responsabilité vis-à-vis de cette situation. Dès lors la responsabilité de l'employeur, des organisations syndicales et des élus du CHS-CT est engagée.

Après avoir rappelé les textes en la matière suite à la présentation de ce rapport, et en raison de la situation d'urgence et de gravité dans laquelle se trouvent ces personnels, nous avons souhaité mettre au vote du Comité :

-la validation du rapport d'expertise

-la validation de la mise en place d'une commission de suivi du travail que devrait engager la Direction avec les TS sur les préconisations de ce rapport.

Le groupe CGT/UGICT s'est prononcé favorablement sur les deux propositions (3voix).

Le groupe FO/SNFOCOS réserve sa position pour la réunion trimestrielle du CHSCT du 7 décembre 2010.

Ce rapport ouvre de nombreuses pistes de réflexion pour l'amélioration des conditions de travail et de la santé au travail du personnel concerné. Il est donc fondamental que tous les partenaires sociaux s'emparent de ce dossier et y travaillent de concert avec une véritable volonté d'aboutir, et ce au plus tôt compte tenu de l'urgence de la situation.

Ce rapport est à votre disposition dans sa totalité aux locaux syndicaux et sur les sites de l'UGICT (www.ugictcgtaf13.fr) et de la CGT (www.cgtaf13.fr)

Marseille, le 29 novembre 2010